

Lettre du lundi 06 juillet 2020

L'EDITO

Edouard Philippe quitte Matignon: quel bilan pour les Outre-mer ?

On retiendra tout d'abord le bilan comptable des visites. Edouard Philippe a effectué quatre visites Outre-mer. Deux en Nouvelle-Calédonie, notamment au lendemain du référendum, et deux aux Antilles après le passage des ouragans Irma et Maria, et pour conclure la Conférence Internationale sur les sargasses.

On retiendra également, comme un testament, le plan de soutien aux collectivités d'Outre-mer pour un montant de 4,5 milliards d'euros dont 2,7 milliards pour les départements, afin de faire face à la crise de la Covid-19. On retiendra aussi l'effort sans précédent de son gouvernement pour compenser, autant que faire se peut, la situation dramatique des entreprises ultramarines et de leurs salariés, notamment dans le secteur du tourisme.

On lui reprochera peut-être d'avoir promis aux français qu'ils pourraient prendre leurs vacances d'été en Outre-mer tout en maintenant des dispositifs très contraignants de déplacement et de confinement qui vident cette promesse d'une bonne partie de son sens.

On lui reprochera aussi d'avoir parfois laissé ses conseillers regarder l'Outre-mer avec un œil strictement budgétaire, déjugant quelquefois sa ministre sur des arbitrages pourtant nécessaires et très attendus par les entreprises.

On lui reprochera enfin, non son courage et sa détermination, mais peut-être de ne pas s'être totalement et personnellement investi dans une relation de confiance avec des territoires qui auraient su, en retour, la lui rendre.

Ses propos émouvants sur la Nouvelle-Calédonie, lors de la passation de pouvoirs vendredi à Matignon, nous inclinent à penser qu'il en éprouve sans doute quelques regrets.

Jean Castex est inconnu des ultramarins. C'est peut-être un avantage s'il aborde sa lourde mission sans préjugés ni images d'Épinal sur la réalité des Outre-mer.

La tâche sera rude, il le sait et nous ne le lui redirons, car la pandémie, comme un cyclone, a dévasté des territoires déjà fragilisés.

Mais il a immédiatement indiqué qu'avant de donner des solutions, il souhaiterait ouvrir des concertations, dans les territoires, avec tous les acteurs pour les associer « le plus possible à la recherche de solutions ».

Pour notre part, nous y sommes prêts.

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Covid-19-Guyane : Annick Girardin reconnaît un manque de « ressources humaines» et lance un appel à la solidarité nationale

Interpellée par le député Didier Quentin, la ministre des Outre-mer a souligné le manque de « ressources humaines» pour faire face à la crise de la Covid-19 en Guyane.

<http://outremers360.com/fil-info-appli/covid-19-guyane-annick-girardin-reconnait-un-manque-de-ressources-humaines-et-lance-un-appel-a-la-solidarite-nationale/>

Le gouvernement prépare un projet de loi pour faciliter les expérimentations locales

Un projet de loi (organique) vient d'être transmis au Conseil d'état. Il vise à mettre fin à la logique "binaire" aujourd'hui réservée aux expérimentations lorsque celles-ci s'achèvent, à savoir soit leur généralisation, soit leur abandon. Leur pérennisation sur certains territoires uniquement devrait ainsi devenir possible grâce à ce texte, destiné à ouvrir la voie au projet de loi 3D (Décentralisation, Différenciation et Déconcentration).

<https://www.acteurspublics.fr/articles/le-gouvernement-prepare-un-projet-de-loi-pour-faciliter-les-experimentations-locales>

Emmanuel Macron valide 146 des 149 propositions de la Convention citoyenne sur le climat

Le président de la République a précisé devant les 150 citoyens de la Convention climat ce qu'il allait advenir de leurs propositions. Il souhaite toutes les appliquer sauf trois d'entre elles et promet pour cela propositions de loi et référendum.

Lire les propositions : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/06/ccc-rapport-final.pdf>

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/convention-climat-macron-35744.php4>

COVID-19 : renouvellement du dispositif de soutien aux familles des départements et régions d'Outre-mer

Afin de les accompagner dans cette période difficile, Annick Girardin, ministre des outre-mer, et Christelle Dubos, secrétaire d'état auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, ont décidé de renouveler le dispositif de versement direct aux familles ultramarines de la prestation d'aide à la restauration scolaire versée par les Caisses d'allocations familiales (CAF) au moins jusqu'au mois de juillet 2020, soit sous forme d'une aide financière, soit sous la forme d'une aide alimentaire directe. Les CAF de Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte seront en charge du renouvellement de cette aide directe.

<http://www.outre-mer.gouv.fr/covid-19-renouvellement-du-dispositif-de-soutien-aux-familles-des-departements-et-regions-doutre-mer>

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Le PLFR3 étudié en séance publique à l'Assemblée nationale

Ce PLFR3 se caractérise par le nombre d'amendements déposés ainsi que par le nombre tout aussi important d'amendements rejetés. Cependant, parmi ceux adoptés, il faut noter celui du député Gabriel Serville sur l'augmentation du plafond de la TFC de 100 millions afin de soutenir les CCI, celui sur la French Tech Tremplin qui permet d'exonérer de toute imposition et de toute cotisation et contribution sociale les aides perçues par les entreprises et entrepreneurs lauréats du concours « French Tech Tremplin » dans ses volets dits « Prépa » et « Incubation » ou encore les amendements sur le fonds d'épargne des contrats Madelin permettant ainsi de rehausser le plafond de 2000 à 15 000 euros, sans imposition sur le revenu.

Concernant l'octroi de mer, là encore des ajustements ont été apportés à l'article 6. Il est donc précisé que « la compensation porte sur le montant du produit global d'octroi de mer collecté et versé aux communes, à savoir la dotation globale garantie ainsi que la part communale du fonds régional pour le développement et l'emploi. ». De plus, il a été acté la neutralisation pour le calcul de la compensation pour la Collectivité Territoriale de Guyane de la hausse de recettes résultant de l'augmentation du taux de l'octroi de mer régional mise en œuvre au titre de l'exercice 2020 ainsi que l'indemnisation des pertes de recettes fiscales des collectivités d'outre-mer équivalentes à l'octroi de mer et à la taxe spéciale sur la consommation.

Enfin concernant la taxe de séjour, un amendement est venu modifier l'année de référence utilisée pour calculer la perte de recettes de taxe de séjour ou de taxe de séjour forfaitaire en 2020 en prenant comme référence non pas la moyenne des trois dernières années, mais le produit perçu de taxes de séjour en 2019.

Commentaire FEDOM : bien que le nombre d'amendements rejetés puisse surprendre, le gouvernement comme le rapporteur général ont rappelé le but de ce PLFR3. En effet, ce dernier n'a pour objectif que de mettre en œuvre des mesures d'urgence face aux réalités économiques engendrées par la COVID-19. De ce fait, le gouvernement, comme le rapporteur général, se refusent à y intégrer des mesures de relance économique qui ont, selon eux, leur place au sein du PLF2021 et seront donc étudiées à cette occasion.

Les débats ont été interrompus après la démission du gouvernement.

Audition de Jean-Baptiste Lemoine par la délégation des Outre-mer de l'Assemblée nationale

Lundi 29 juin en début d'après-midi, la délégation aux Outre-mer a auditionné Jean-Baptiste Lemoine, secrétaire d'état auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, en charge du tourisme.

Voir l'audition : <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/actualites-accueil-hub/dom-audition-de-jean-baptiste-lemoine>

DU CÔTÉ DE L'UNION EUROPEENNE

Pour le Député Européen Younous OMARJEE, un plan d'aide d'urgence pour l'Outre-mer est nécessaire

L'eurodéputé insoumis a interpellé mercredi le premier ministre, lui demandant de solliciter l'aide de l'Union européenne pour faire face à la crise sanitaire en Guyane. Alors que ce dernier a présenté sa démission ce vendredi, et que la nomination du nouveau gouvernement Castex est attendue, la situation en Guyane, elle, continue de se détériorer.

<https://www.humanite.fr/pour-younous-omarjee-un-plan-daide-durgence-pour-loutre-mer-est-necessaire-691215>

DU CÔTÉ DES COLLECTIVITES

Polynésie française : Teva Rohfritsch propose un coup de pouce fiscal de crise

Le vice-président de la Polynésie française a présenté au Conseil des ministres un projet de loi fiscale, qui sera soumis au vote de l'Assemblée de la Polynésie française au cours du mois de juillet. Le projet de loi comporte deux volets. Le premier vise à adapter la législation aux conséquences de la crise sanitaire, et à protéger et soutenir les entreprises et les salariés impactés par celle-ci. Le second volet vise à soutenir différents secteurs de l'économie et améliorer le pouvoir d'achat des Polynésiens.

https://www.tahiti-infos.com/%E2%80%8BRohfritsch-propose-un-coup-de-pouce-fiscal-de-crise_a192270.html

Le Haut conseil de la commande publique de La Réunion fixe de nouveaux objectifs pour la reprise de l'activité économique après la Covid-19

Les membres de ce comité ont acté plusieurs pistes de travail comme le recensement de toutes les commandes publiques (bâtiment, travaux publics, alimentation des cantines, énergies,...) pour accélérer leur lancement en solutionnant, notamment, tous les points bloquant éventuels (juridiques, administratifs, humains, financiers ...) et la résolution des délais de paiement par la mise en œuvre d'une solution d'affacturage inversé.

<http://outremers360.com/economie/le-haut-conseil-de-la-commande-publique-de-la-reunion-fixe-de-nouveaux-objectifs-pour-la-reprise-de-lactivite-economique-apres-la-covid-19/>

L'AMF estime le coût de la crise sanitaire à « près de 8 milliards d'euros » jusqu'en 2022

« Près de 8 milliards d'euros sur trois ans, dont plus de 6 milliards d'euros sur la seule année 2020 ». C'est le coût estimé par le président de l'AMF, François Baroin, de la crise sanitaire sur le bloc communal, dans une lettre adressée au député du Gers, Jean-René Cazeneuve, à la tête de la mission parlementaire qui évalue l'impact de l'épidémie sur les finances locales (lire Maire info du 10 juin). Dans sa missive, il détaille l'ensemble des pertes des intercommunalités et des communes envisagées et propose la mise en place d'« un dispositif inspiré des mesures déployées en 2009 ».

<https://www.maire-info.com/finances-locales/l'amf-estime-le-co%C3%BBt-de-la-crise-sanitaire-%C3%A0-pres-de-8-milliards-d'euros-jusqu'en-2022-article-24359>

Prolongement du chômage partiel, report des cotisations sociales : le Congrès de la Nouvelle-Calédonie dit oui

La commission permanente du Congrès a acté ce lundi le prolongement des mesures exceptionnelles de chômage partiel et le report des cotisations sociales. Objectif : soutenir les entreprises de Nouvelle-Calédonie touchées par la crise liée au Covid-19.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/prolongement-du-chomage-partiel-report-cotisations-sociales-congres-dit-oui-848606.html>

Municipales 2020 : un renouvellement féminin pour les communes d'outre-mer

La Martinique aura une quatrième maire en exercice avec l'élection d'Aurélie Nella à la tête de Ducos, tandis qu'à La Réunion, quatre communes sur vingt-quatre seront désormais dirigées par des femmes.

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/06/29/municipales-2020-un-renouvellement-feminin-pour-les-communes-d-outre-mer_6044520_823448.html

Nouvelle-Calédonie : la province des îles Loyauté complète son code de l'environnement

Deux textes ont été adoptés à l'unanimité, dont l'objectif était de compléter le code de l'environnement en vigueur depuis plus d'un an.

<http://outremers360.com/politique/nouvelle-caledonie-la-province-des-iles-loyaute-complete-son-code-de-lenvironnement/>

La Région Guadeloupe vote un budget record de 822 millions d'euros

Avec plus de 415 millions d'euros dédiés à l'investissement, la collectivité renforce son effort dans cette section et participe à la relance de l'économie.

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/politique/la-region-vote-un-budget-record-de-822-millions-d-euros-571139.php>

DU CÔTÉ DE LA COUR DES COMPTES

Finances publiques : la Cour des comptes appelle à privilégier l'investissement

Sous la houlette de Pierre Moscovici, son nouveau président, la Cour des comptes souligne tout d'abord dans son rapport annuel sur la situation et les perspectives des finances publiques, que la France a abordé la crise sanitaire avec des finances publiques dont le redressement était insuffisant. La Cour juge donc indispensable un "examen en profondeur" des dépenses publiques. Mais l'institution veut aussi sanctuariser l'investissement public, lequel pourrait jouer, selon elle, un rôle de premier plan dans la relance. Du côté des administrations publiques locales, la Cour estime que le besoin de financement pourrait "se creuser" cette année de plus de 5 milliards d'euros par rapport à 2019.

Avec des taux d'intérêt faibles comme c'est le cas aujourd'hui, cette situation est supportable, ce qui a permis une réponse budgétaire forte à la crise sanitaire. Mais le surcroît de dette entraîné par la crise, comme la dette résultant des déficits passés, n'ont pas disparu pour autant, et ils ne peuvent pas être effacés.

La France devra définir une trajectoire de retour à l'équilibre de ses finances publiques et réduire nettement sa dette publique rapportée au PIB pour la rendre soutenable, en mettant à profit la période de conditions financières favorables.

L'expérience d'autres pays, et de la France dans un passé plus lointain conclut la Cour des comptes, montre que cela est possible et compatible avec une dynamique de progrès.

<https://www.banquedesterritoires.fr/finances-publiques-la-cour-des-comptes-appelle-privilegier-linvestissement>

DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ETAT

Deux décisions récentes du Conseil d'Etat à relever

1. En premier lieu, dans une décision récente et importante n° 435634 du 13 mars 2020 <https://www.conseil-etat.fr/fr/arianeweb/CE/decision/2020-03-13/435634>, le Conseil d'état vient pour la première fois indiquer que les publications au BOFIP depuis 2019 ne pouvaient faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir qu'à la condition de le déposer dans un délai de deux mois. Le Conseil considérant de fait que la mise en ligne d'une instruction, d'un commentaire ou de tout autre texte sur le BOFIP vaut publication au JO.

En effet, avant cette décision, un recours pour excès de pouvoir devait être déposé dans les deux mois suivant la publication de l'acte attaqué au JO, mais il n'existait pas de prescription pour les publications au BOFIP.

2. En second lieu, dans une autre décision récente n° 421146 du 19 juin 2020 <https://www.conseil-etat.fr/arianeweb/#!/view-document/?storage=true>, la plus haute juridiction administrative vient rappeler - au ministre des Comptes publics et à son administration - la bonne marche à suivre en cas de modification dans le temps des plafonds de réduction d'impôt obtenue au titre des investissements réalisés Outre-mer prévue aux articles 199 undecies A, 199 undecies B et 199 undecies C du CGI.

Rappel des faits : des contribuables réalisent en 2011 un investissement en outre-mer ouvrant droit à une réduction d'impôt qui était plafonnée 36 000 euros en vertu des dispositions de l'article 199 undecies D du CGI. Une fraction de cette réduction n'a pas pu être imputée, elle est donc mise en report. Les mêmes contribuables réalisent par ailleurs un investissement du même type en 2012 ouvrant également droit à la réduction d'impôt. Dans l'intervalle, la loi de finances pour 2012 réduit le plafond des réductions Outre-mer à un montant de 30 600 euros. Toutefois, cette baisse de plafond ne s'appliquant qu'aux dépenses payées à compter du 1er janvier 2012, les contribuables retiennent un mode de calcul qui leur permet de bien appliquer le plafond de 36 000 euros à la fraction de leur réduction d'impôt 2011 mise en report.

L'administration remet en cause ce mode de calcul. Les contribuables perdent devant le tribunal administratif, mais ils obtiennent finalement gain de cause devant la CAA de Lyon. En cassation, le Conseil d'état, rejetant logiquement le pourvoi du ministre contre l'arrêt de la Cour, a rappelé que lorsque le montant d'un plafond a été modifié, les différents plafonds doivent être successivement appliqués du plus récent au plus ancien.

RAPPORTS, ETUDES ET AVIS

Covid-19: aux Antilles et en Guyane, l'activité économique a reculé de 20 à 25% durant le confinement

Selon une étude menée par l'Insee et l'IEDOM, le confinement a entraîné un recul de l'activité économique de l'ordre de 20% en Guadeloupe et en Martinique. Un pourcentage qui va jusqu'à 25% pour la Guyane.

<http://outremers360.com/economie/covid-19-aux-antilles-et-en-guyane-lactivite-economique-a-recule-de-20-a-25-durant-le-confinement/>

Le niveau de vie dans les DOM « globalement inférieur » selon l'Insee

L'institut de statistiques met en avant dans une publication la pauvreté et les inégalités auxquelles sont confrontés les habitants des départements d'Outre-mer. Mayotte est le département le plus touché, avec 77 % de personnes sous le seuil national de pauvreté.

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/le-niveau-de-vie-dans-les-dom-globalement-inferieur-selon-linsee-1220769>

VIE DE LA FEDOM

AGENDA FEDOM

L'Assemblée Générale de la FEDOM est reportée au 13 octobre 2020. Les réunions des commissions

thématiques et du Bureau de la FEDOM se tiendront la veille (le 12 octobre).

Voici le lien pour s'inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfZsTW9_EyURgL6s37zMnnXemdM5xem9OydGKMEwWduRSSxAA/viewform

Les Assises Économiques des Outre-mer reportées au 13 et 14 octobre

Les organisateurs, le Groupe Ouest-France, le Marin et Ilago, en partenariat avec la Fédération des Entreprises des Outre-mer et le Cluster maritime français, et avec le soutien du ministère des Outre-mer, ont décidé de reporter ce nouvel événement.

Etude d'impact du Covid-19 dans le secteur du tourisme outre-mer

Afin de mesurer au mieux les impacts économiques du Covid-19 sur les entreprises ultramarines du secteur du tourisme, nous avons élaboré un questionnaire que nous vous encourageons vivement à remplir et à diffuser massivement auprès de vos adhérents et ou de vos contacts :

<https://bit.ly/2X105Zt>

Vos réponses à ces diverses questions nous permettront **de mieux appréhender et donc de mieux défendre les difficultés rencontrées par l'ensemble du secteur touristique des Outre-mer.**

Afin de permettre à l'ensemble des entreprises concernées de pouvoir remplir ce questionnaire, ce dernier a été adapté aux COM du Pacifique.

Tableau comparatif des dispositifs touristiques mis en œuvre

La FEDOM a mis en œuvre un tableau comparatif des différents dispositifs mis en œuvre par les territoires afin de favoriser la reprise touristique. Ce tableau n'est pas exhaustif et est amené à être amendé en fonction des nouvelles données. Il comporte des données tant nationales qu'internationales.

<https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/06/dispositifs-touristiques-mis-en-oeuvre-comparaison.pdf>

VIE DES ADHERENTS

A la Réunion, Orange innove pour améliorer la performance de ses réseaux fixes et mobiles

Face à cette crise sanitaire sans précédent, Orange a su démontrer sa très grande capacité à offrir des réseaux fixes et mobiles de qualité malgré une augmentation du trafic de 40%. Durant ces circonstances exceptionnelles qui ont fortement mobilisé les équipes, Orange a continué à innover pour offrir toujours plus de confort d'utilisation à ses clients sur tous ses réseaux.

Lire le communiqué de presse : [https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/07/CP_Orange-innove-avec-des-débits-augmentés-et-usages-simultanés.pdf](https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/07/CP_Orange-innove-avec-des-debits-augmentés-et-usages-simultanés.pdf)

Air Tahiti reprendra toutes ses destinations à partir du 7 juillet

Air Tahiti va reprendre toutes ses destinations à partir du 7 juillet jusqu'à la fin 2020. C'est ce qui est ressorti, ce mercredi 1er, lors de la signature d'une convention entre le gouvernement et la direction de la compagnie.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/air-tahiti-reprendra-toutes-ses-destinations-partir-du-7-juillet->

[849522.html](#)

Marie-Joseph Malé : "Il n'y aura pas de licenciement à Air Austral"

La compagnie régionale est elle aussi largement touchée par la crise Covid. Dans ce contexte, l'entreprise vient de conclure 2 accords avec les représentants de salariés, accord de performance collective et de rupture conventionnelle.

Lire l'interview de Monsieur Malé : <https://www.linfo.re/la-reunion/societe/marie-joseph-male-il-n-y-aura-pas-de-licenciement-a-air-austral>

Corsair intègre une "garantie pandémie" à ses offres d'assurance

La compagnie aérienne Corsair a annoncé l'intégration d'une "garantie pandémie" à ses offres d'assurance, une couverture liée aux contraintes liées au coronavirus. Les clients bénéficieront du remboursement des frais d'annulation ou de modification en cas de maladie, de fermeture des frontières après l'achat du billet ou de refus d'embarquement de la compagnie aérienne.

<http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2020/07/02/sans-frais-supplementaires-corsair-integre-une-garantie-pandemie-a-ses-offres-d-assurance,121200.html>

La CCI de Nouvelle Calédonie lance CAP RELANCE en soutien au tissu économique du territoire

La Chambre de Commerce et de l'Industrie (C.C.I) vient de lancer son programme CAP RELANCE, une initiative de soutien aux entreprises du Caillou confrontées aux difficultés économiques résultant de la crise sanitaire du Covid 19 : un plan d'aide et de conseil personnalisé et gratuit qui s'adresse aux patrons de PME du territoire.

<http://outremers360.com/economie/la-cci-de-nouvelle-caledonie-lance-cap-relance-en-soutien-au-tissu-economique-du-territoire/>

Appuyée par le député Serville, la CCI de Guyane demande des vols supplémentaires entre Paris et Cayenne

Alors que le préfet a limité via un arrêté les vols entre Paris et Cayenne à quatre par semaine, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 dans le département, la CCI de Guyane demande une augmentation à six rotations par semaine. Une demande appuyée par le député Gabriel Serville.

<http://outremers360.com/fil-info-appli/appuyee-par-le-depute-serville-la-cci-de-guyane-demande-des-vols-supplementaires-entre-paris-et-cayenne/>

Air Caraïbes contraint de réduire la voilure en Guyane et aux Antilles

Pas de deuxième vol Air Caraïbes pour l'instant vers la Guyane. La compagnie n'effectuera qu'une seule rotation Paris-Cayenne par semaine.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/ouest-guyanais/guyane/air-caraibes-contraint-reduire-voilure-guyane-aux-antilles-847156.html>

Air Austral reprend progressivement les vols commerciaux de et vers Mayotte

Air Austral est aujourd'hui en mesure d'annoncer la reprise de ses vols commerciaux de et vers Mayotte.

Une reprise qui sera progressive puisque certaines restrictions demeurent aujourd'hui encore.

<https://www.linfokwezi.fr/air-austral-reprend-progressivement-les-vols-commerciaux-de-et-vers-mayotte/>

RSMA et Medef Mayotte au coude-à-coude pour l'insertion des jeunes

Le MEDEF Mayotte et le RSMA-My, ont signé une convention afin de formaliser leur collaboration en vue de renforcer l'insertion socioprofessionnelle durable des jeunes sur le territoire de Mayotte.

<https://lejournaldemayotte.yt/2020/07/02/rsma-et-medef-au-coude-a-coude-pour-linsertion-des-jeunes/>

Aircalin reprend ses vols réguliers vers Wallis

Après trois mois d'un programme aménagé avec, essentiellement, des vols de rapatriement et de transport de fret, Aircalin reprend ses vols réguliers à destination de Wallis, avec un vol qui décollera cette nuit depuis La Tontouta.

<https://www.lnc.nc/breve/aircalin-reprend-ses-vols-reguliers-vers-wallis>

VIE DES PARTENAIRES

Collectivités locales : l'ACCD'OM souhaite un rééquilibrage des dotations de péréquation plus rapide

Dans un courrier adressé aux ministres Girardin, Darmanin et Lecornu, l'ACCD'OM demande le rééquilibrage des dotations de péréquation d'ici 2023 pour faciliter l'équilibre financier des collectivités ultramarines.

<http://outremers360.com/politique/collectivites-locales-laccdom-souhaite-un-reequilibrage-des-dotations-de-perequation-plus-rapide/>

En Polynésie, 96,21% d'insertion à l'issue du RSMA

En 2019, 849 jeunes volontaires âgés de 18 à 25 ans ont suivi une formation au Régiment du service militaire adapté (RSMA), avec à l'issue un taux d'insertion professionnel de 96,21%.

https://www.tahiti-infos.com/%E2%80%8B9621-d-insertion-a-l-issue-du-RSMA_a192265.html

Le cluster maritime de Polynésie Française garde le cap

Changement à la tête du Cluster Maritime de Polynésie française. Tuanua Degage succède à Gérard Siu, président depuis 2014. L'occasion pour l'association regroupant une soixantaine d'entreprises du secteur de la mer de faire le point sur les actions à mener pour sortir d'une crise qui les touche durement.

La FEDOM félicite Tuanua Degage pour son élection.

https://www.tahiti-infos.com/%E2%80%8BLE-cluster-maritime-garde-le-cap_a192299.html

Diag Éco-flux : Bpifrance et l'Ademe aident les PME dans leur transition écologique

Financé par l'Ademe et opéré par Bpifrance, le Diag Éco-Flux vise à identifier des pistes « d'économies

concrètes et mesurables » pour les entreprises avec un retour sur investissement inférieur à un an. À ce jour, plus de 560 entreprises de plus de vingt salariés ont déjà bénéficié de cet accompagnement initié par l'Ademe en 2017. Elles ont pu faire une économie moyenne de 200 euros par salarié et par an.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/diag-eco-flux-ademe-bpifrance-pme-transition-ecologique-35752.php4>

L'AFD, partenaire de l'Adie pour développer la microfinance verte à La Réunion

L'Agence française de Développement à La Réunion et l'Association pour le Droit à l'Initiative économique ont signé une convention de partenariat pour soutenir stratégiquement et financièrement le développement de la microfinance verte à La Réunion. Nous publions ci-après l'intégralité du communiqué envoyé par la collectivité.

<http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2020/06/30/une-convention-a-ete-signee-ce-lundi-29-juin-l-afd-partenaire-de-l-adie-pour-developper-la-microfinance-verte-a-la-reunion,121101.html>

BREVES

Guyane : fermés depuis 3 mois et demi, les restaurateurs appellent à l'aide

Les restaurateurs guyanais, fermés depuis trois mois et demi à cause de l'épidémie de Covid-19, réclament un dispositif de compensation financière pour couvrir leurs charges fixes et menacent d'intenter « des recours indemnitaires » contre l'état.

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/en-guyane-les-restaurateurs-fermes-depuis-3-mois-et-demi-appellent-a-l-aide-20200702>

Commentaire FEDOM : la Guyane connaît aujourd'hui une situation unique qui demande à ce que le gouvernement lui prête une attention toute particulière tant sur le plan sanitaire qu'économique. En effet, alors que l'intégralité du monde économique reconnaît que les trois mois d'arrêt ont été catastrophiques et que la reprise sera longue et compliquée, la Guyane se voit infliger une prolongation de ces mesures drastiques. Il est donc nécessaire que le gouvernement prenne la mesure du désastre économique à venir et de l'inquiétude sans cesse grandissante des acteurs économiques guyanais.

Appel à projet à la Réunion pour la Semaine Européenne du Développement Durable

La Réunion a pour ambition d'être remarquable sur la promotion du développement durable. C'est pourquoi, outre la thématique nationale consacrée aux enjeux de la biodiversité et du climat, la région a choisi de promouvoir toutes les thématiques des ODD et les enjeux de la transition écologique afin notamment de : préserver la biodiversité endémique et unique au monde de La Réunion, viser l'autonomie énergétique, réduire l'empreinte carbone et garantir un vivre ensemble tout en développant l'emploi pérenne. Cet appel à projets est ouvert jusqu'au 02 septembre 2020.

https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2020/07/02/Appel-projet-pour-la-Semaine-Europeenne-du-Developpement-Durable_610272

Coronavirus : le tourisme risque des pertes pouvant atteindre 3 300 milliards de dollars

Les restrictions liées au Covid-19 devraient se traduire ces prochains mois par un manque à gagner allant de 1 200 à 3 300 milliards de dollars pour le tourisme et les secteurs liés, selon une estimation de l'ONU publiée mercredi 1er juillet.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/coronavirus-tourisme-risque-perdes-pouvant-atteindre-3-300-milliards-dollars-849518.html>

L'hôtellerie toujours en crise à La Réunion

Après de nombreux mois de fermeture, depuis la reprise, la fréquentation est timide pour le secteur hôtelier. Les hôtels ont rouvert depuis le 2 juin, mais les clients ne sont pas toujours au rendez-vous, malgré la mise en œuvre d'un protocole sanitaire. À l'approche des grandes vacances, les hôteliers comptent sur les Réunionnais.

<https://www.linio.re/la-reunion/societe/l-hotellerie-toujours-en-crise-a-la-reunion>

Rangiroa : d'une crise sanitaire à une crise économique

Depuis le confinement, l'économie de Rangiroa est en berne. La reprise des vols avec l'arrivée des résidents ne suffit pas à pallier les pertes sèches pour les acteurs du secteur. Avant la crise sanitaire, 80% des visiteurs qui choisissaient Rangiroa étaient des touristes.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tuamotu-gambier/rangiroa/rangiroa-crise-sanitaire-crise-economique-847464.html>

Le Comité martiniquais du Tourisme lance sa 20ème édition « Partez en vacances en Martinique »

Le Comité martiniquais du Tourisme a présenté sa nouvelle campagne « Partez en vacances en Martinique » pour promouvoir le tourisme local, dans un contexte où le secteur a été durement éprouvé par la pandémie du Covid-19.

<http://outremers360.com/economie/le-comite-martiniquais-du-tourisme-lance-sa-20eme-edition-partez-en-vacances-en-martinique/>

Économie : Saint-Pierre et Miquelon appelle au tourisme local

La Collectivité de Saint-Pierre et Miquelon a lancé la campagne « Une saison entre vous et nous » pour inciter les habitants de l'archipel à prendre des vacances localement.

<http://outremers360.com/economie/economie-saint-pierre-et-miquelon-appelle-au-tourisme-local/>

JOURNAL OFFICIEL

JO du 30.06.2020

- Arrêté du 23 juin 2020 portant nomination au conseil de surveillance de la société anonyme Aéroport de La Réunion Roland Garros

JO du 01.07.2020

- Décret n° 2020-824 du 29 juin 2020 modifiant le décret n° 84-712 du 17 juillet 1984 relatif aux sociétés d'Etat et d'économie mixte chargées de concourir à la mise en valeur des départements d'outre-mer de **Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon**

- Arrêté du 23 juin 2020 fixant au titre de l'année 2020 le nombre de postes offerts aux recrutements sans concours d'adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer

JO du 02.07.2020

- Décision du 30 juin 2020 portant délégation de signature en matière de marchés publics (direction générale des outre-mer)

JO du 04.07.2020

- LOI n° 2020-839 du 3 juillet 2020 visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles en France continentale et dans les outre-mer (1)

- Décision du 30 juin 2020 portant délégation de signature (direction générale des outre-mer)
Délégation est donnée à M. le général Thierry Laval, commandant le service militaire adapté, à l'effet de signer, au nom de la ministre des outre-mer, tous actes, arrêtés, décisions, à l'exclusion des décrets, dans la limite des attributions du service militaire adapté.

- Arrêté du 30 juin 2020 portant nomination d'un directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de **Mayotte**

JO du 05.07.2020

- Avis de vacance d'un emploi de directeur régional ou de directrice régionale des finances publiques de **La Réunion**